

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'An Deux Mille Vingt-Trois, le 21 Décembre, à 18 heures 30, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni, pour sa séance à l'espace Avalon, Place Louis Le Montagner, en son siège social, sous la présidence de Monsieur DANIEL Joël, Président du Conseil d'Administration du CCAS.

Étaient également présents :

Mesdames BESNIER – Anne-Charlotte BUZARÉ Arlette - FRÉOUX Annette – GARANGÉ Anne-Marie - GUILLOU Annick – LE BAIL Marie-Claire – PEZENNEC Micheline – SOARES Brigitte
Messieurs LEMARCHAND Didier – LE GROGNEC Pierre-Yves – LE GUENNEC Gwénaél – LE STUNFF Patrice – NICOLAS Bernard

Absences excusées - Procurations

Madame MORIO Estelle donne pouvoir à Monsieur LEMARCHAND Didier
Madame HENRIQUEZ Françoise donne pouvoir à Madame BUZARÉ Arlette

Absent :

Madame CROIGER-JAOUEN Nathalie

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut délibérer.

Secrétaire : Annette FRÉOUX

Date de la convocation : 14 Décembre 2023

Date de l'affichage : 14 Décembre 2023

Nombre de membres en exercice : 17

Nombre de présents : 14

Nombre de votants : 16



2023-51 BUDGET MAPA (EPRD) : DÉCISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE N°1

Les décisions modificatives sont des délibérations qui viennent modifier les autorisations budgétaires initiales, soit pour intégrer des dépenses ou des ressources nouvelles, soit pour supprimer des crédits antérieurement votés.

Les crédits ouverts au chapitre 012 de l'EPRD de la MAPA ne seront pas suffisants pour couvrir les besoins jusqu'à la fin de l'année 2023 mais des crédits supplémentaires ont été obtenus auprès de l'ARS dans le cadre des CNR (crédits non reconductibles) pour couvrir l'ensemble des dépenses de soins.

Aussi, il est proposé d'apporter les modifications aux prévisions budgétaires comme suit :

Envoyé en préfecture le 09/01/2024

Reçu en préfecture le 09/01/2024

Publié le 10/01/2024

ID : 056-265601211-20231221-D2023_51-DE

Budget MAPA		
SECTION D'EXPLOITATION		
Dépenses		Montant
Chapitre 012	Charges de personnel	41 000
	622321 Autres services extérieurs; infirmiers libéraux	41 000
Recettes		Montant
Chapitre 017	Produits de la tarification	41 000
	735111 Produit à la charge de l'état. Autres ESSMS	41 000

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **AUTORISE** la décision budgétaire modificative ci-dessus.

Pour extrait conforme,

GUIDEL, le 22 Décembre 2023
Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente du CCAS
Arlette BUZARÉ

